

<https://www.snetap-fsu.fr/2022-2eme-mobilite-Enseignant-es-Chercheur-euses.html>



2022 - 2ème mobilité Enseignant-es - Chercheur-euses

- Métiers - Enseignant.e du Sup - Carrières, rémunérations, conditions de travail... -

Date de mise en ligne : mercredi 20 juillet 2022

Copyright © SNETAP-FSU - Tous droits réservés

Mobilité au titre du 2e semestre 2022 des enseignants-chercheurs des établissements d'enseignement supérieur relevant du ministère de l'agriculture.

Nombre d'emplois offerts à la mutation - Professeur-es : **9**

Nombre d'emplois offerts à la mutation - Maîtres et Maîtresses de conférences : **15**

Les Personnels concernés sont :

- les candidats à la mutation sur tous les emplois ouverts ;
- les candidats à l'accueil en détachement sur les emplois désignés à pourvoir par détachement, sur proposition de chaque directeur, après avis du conseil des enseignants.

Attention :

- demande d'intention à faire au plus tard **pour le lundi 22 août 2022.**
- curriculum-vitae et rapport d'activité au plus tard **pour le vendredi 26 août 2022.**

à€" > A savoir :

Les postes susceptibles d'être ouverts aux lauréats de concours sont ceux qui n'auront pas été sollicités par voie de mutation, puis de détachement, avant la date limite de candidature fixée au vendredi 26 août 2022.

Retrouvez la [Note de mobilité DGER/SDES/2022-551](#) (publiée le 20-07-2022...)

Post-scriptum :

Pour en savoir plus : [Livret d'accueil des Enseignant-es-Chercheur-euses de l'Enseignement Supérieur Agricole](#)